

## **Charte d'utilisation du site GpNet AIR France**

### **1 - Définitions/ principes/champ d'application**

Les règles prévues par la présente Charte s'appliquent à l'ensemble du personnel actif et retraité du Groupe Air France aux fins de déplacement pour convenance personnelle. Le site permet de faciliter l'organisation de leur voyage en accédant à des informations, fonctionnalités et liens vers les sites institutionnels ou des sites de partenaires. GpNet est votre seul site dédié, disponible 24h/24 et 7j/7, permettant de gérer votre voyage en toute autonomie.

### **2 - Conditions de mise à disposition**

Il est rappelé que les droits d'accès au système d'information ainsi que les conditions d'utilisation sont accordés à chaque utilisateur en considération stricte des fonctions qu'il occupe. L'utilisateur est informé que toute tentative de s'arroger des accès indus à des systèmes informatiques, toute manipulation technique déloyale ou divulgation d'informations préjudiciable à un tiers ou à l'entreprise, tout usage volontairement contraire aux règles internes ou aux lois, ou ayant pour conséquence une atteinte à l'image de la Compagnie constituent une faute pouvant entraîner des sanctions et engager sa responsabilité individuelle.

Chacun des utilisateurs accepte la collecte de son nom, de son prénom, et de son matricule en vue de son identification sur le système d'information d'Air France.

#### **2.1 Protection des droits des individus et respect de la vie privée**

L'utilisation du site GpNet doit s'effectuer dans le respect des droits des individus, en excluant notamment le défaut des précautions nécessaires pour préserver la sécurité des informations à caractère personnel notamment en les communiquant à des tiers non autorisés.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à réaliser les opérations qui précèdent, conduisent et suivent l'émission de billet de transport.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent et qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse suivante : Air France – Correspondant Informatique et Libertés - ST.AJ IL – 95747 Roissy CDG Cedex. L'utilisateur peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Pour plus d'information, consulter la rubrique « Informatique et Libertés » des Conditions Générales du Transport.

#### **2.2 Confidentialité et propriété Intellectuelle**

Les actes suivants sont interdits :

- le détournement volontaire des informations propres à Air France,
- l'utilisation du réseau dans le but de concurrence déloyale, notamment en jetant le discrédit sur les produits, les services et le savoir-faire d'Air France et de ses partenaires,
- le manque à l'obligation de réserve en révélant des informations concernant tant Air France, que ses partenaires, agents, sous-traitant et clients,
- le manque à l'obligation de réserve au sujet des billets à réductions non commerciales pour convenance personnelle « GP » (prix, conditions, utilisation, ...),
- le manque à l'obligation d'adopter une attitude responsable en privé comme sur les médias sociaux.

## **2.3 Utilisation du système**

Il appartient à chacun d'adopter un comportement responsable lors de l'utilisation du site GPNNet. Tout détournement, au regard de la finalité de GPNNet, est interdit.

L'utilisateur s'engage à se déconnecter du site GPNNet après son utilisation pour éviter toute utilisation abusive d'un poste resté connecté.

## **2.4 Sécurité-Sûreté**

La sécurité et la sûreté des moyens informatiques imposent le respect par les utilisateurs des consignes édictées par les services en charge de la sûreté et les services informatiques. Il est notamment nécessaire de :

- respecter la gestion des accès et en particulier ne pas masquer sa véritable identité en se connectant sous le nom ou avec le mot de passe d'un autre utilisateur,
- ne pas communiquer ses mots de passe à un tiers.

Sont ainsi notamment interdits les actes suivants :

- la communication de tout moyen personnel d'accès ou d'authentification sur le système d'information (mots de passe, identifiant ...) à un tiers,
- les manipulations techniques déloyales, préjudiciables aux intérêts d'air France et de ses partenaires.

Pour des raisons techniques, Air France peut être amenée à restreindre momentanément et à tout moment l'accès au site GPNNet.

## **3- Responsabilité des bénéficiaires des billets à réduction non commerciale pour convenance personnelle (billets GP)**

Le bénéficiaire du droit « ouvrant-droit » est responsable de ses ayants-droit (familles ou partenaires de voyage). Tout manquement peut entraîner une mesure administrative de suspension de l'accès au contrat de transport, et même, dans les cas les plus graves des poursuites judiciaires.

Les bénéficiaires des billets GP ouvrants-droit et ayants-droit doivent strictement respecter la réglementation liée au type de billets qu'ils utilisent.

Ces consignes sont destinées à :

- faciliter et sécuriser l'exercice du droit aux billets GP,
- garantir l'adéquation entre les droits du bénéficiaire et les informations/fonctionnalités auxquelles il accède,
- préserver la confidentialité des données mises à disposition par Air France et ses partenaires,
- rappeler les devoirs des bénéficiaires quant à l'utilisation des billets GP.

L'ouvrant droit est le seul responsable de toutes les opérations réalisées sur le site GPNNet sous son identifiant (matricule ou code d'accès aux facilités de transport ou mot de passe sécurisé).

En acceptant la charte d'utilisation, il s'engage à les respecter et à les faire respecter strictement au cours de toute transaction et utilisation réalisées sous son identifiant, et à adopter une attitude responsable lors de ses voyages.

## **4 - Conditions d'utilisation du compte de connexion et du profil GPNet**

### **4.1 Compte de connexion GPNet**

#### 4.1.1 Accès à GPNet via Internet (gp.airfrance.fr)

Afin d'assurer la sécurisation des données, un compte de connexion GPNet est nécessaire pour pouvoir gérer la durée de validité (6 mois) de la signature des conditions générales d'utilisation de GPNet, la durée de validité du mot de passe et l'utilisation d'une adresse mail personnelle (pas obligatoire) pour réinitialiser le mot de passe.

#### 4.1.2 Accès à GPNet via Intralignes

Si l'on passe par le portail Intralignes pour accéder à GPNet, les données étant sécurisées par le mot de passe Habile, seules les conditions générales d'utilisation de GPNet seront à valider.

L'accès à GPNet par le portail Intralignes pour accéder à GPNet ne nécessite pas la création d'un compte, les données étant sécurisées par le mot de passe Habile.

### **4.2 Profil**

Air France permet de créer un profil qui peut être utilisé à la fois sur internet (gp.airfrance.fr) et sur Intralignes. L'alimentation du profil avec des données personnelles engage au respect des règles suivantes:

Il est interdit de :

1. créer un profil en utilisant de fausses données personnelles\*,
2. créer un profil pour un tiers,
3. partager le mot de passe, laisser un tiers accéder à son profil, ni faire quoi que ce soit pouvant compromettre la sécurité du profil.

*\*Il est important de veiller à ce que les données personnelles soient correctes et à les mettre à jour (ces informations sont utilisées lors des réservations de billets en ligne et des listages sur GPNet).*

## **5 - Évolution de la Charte**

La présente Charte a été rédigée dans l'intérêt de chacun des utilisateurs. Elle sera régulièrement mise à jour par Air France pour tenir compte de l'évolution de l'environnement et des techniques informatiques.

Toute connexion à GPNet engage l'utilisateur au respect des règles fixées dans le présent document.